

Légation
1er 25
SUISSE.

Paris, le 21 mai 1873.

N^o 1330.

Confidentiel.

En l'absence.

Monsieur le Président,

1 Je viens de recevoir, avec votre office du 20 mai, le rapport final de M^r le Chef du Département de Justice et Police de Genève au sujet de la prétendue conspiration des communards dans cette ville. Comme vous avez fait à M^r Lauprey des communications au sujet de cette affaire, j'ai cru pouvoir m'entretenir d'en donner connaissance à M^r de Rémusat.

Vous m'avez demandé mon avis sur les plaintes auxquelles donnent lieu le Consul de France et les agents français à Genève, ainsi que sur la nature des démarches à faire dans le sens de la demande de M^r Girard. Je m'empresse de vous répondre que, dans mon opinion, le marche la plus naturelle à suivre dans cette affaire serait d'en entretenir verbalement M^r de Rémusat par mon intermédiaire, tandis que vous-même, en parleriez aussi à M^r Lauprey. Il est évident que le Conseil Fédéral ne doit pas tolérer que M^r le Consul de France à Genève

Monsieur
Monsieur le Consul
Président de la Confédération

Berne

BAR

36

Dodis



veuille s'immiscer dans les questions de nature politique pour lesquelles il n'a aucune compétence. Si vous approuvez ma manière de voir, j'agirai dans ce sens auprès de M. de Rémusat dans la première réception qui suivra votre réponse.

Quant au séjour d'agents français en Suisse, je ne vois guères de moyens de l'empêcher, et je ne vois pas me tromper en supposant que le Gouvernement français n'est pas le seul qui entretienne des agents de police soit à Genève, soit dans d'autres villes de la Suisse.

2.
 Je ne vous ai rien communiqué sur l'Assemblée des porteurs de titres de la Ligue d'Italie, sachant que M. Rambert vous a télégraphié à l'issue de l'Assemblée, et que, du reste, il se rend directement à Berne pour vous donner verbalement connaissance de toutes ses démarches dans cette affaire.

Je ne suis permis de rendre M. de Lays attentif au fait qu'il ne paraîtrait utile de profiter du temps, avant la conclusion d'un traité international, de rédiger un rapport contenant tout ce qui on peut dire en faveur du Simplon, soit au point de vue technique et financier, soit au point de vue commercial, établissant l'importance du trafic et, en général, des avantages qui résulteraient aux pays intéressés, et plus particulièrement à la France

par l'exécution de cette ligne. Le rapport Stokhalper traite presque exclusivement la question technique, et celui de M. Lommel a été écrit il y a déjà ~~deux~~ ^{huit} ans, avant le percement du Mont-Cenis, et avant que l'établissement du St Gotthard fut assuré. Un nouveau travail, réunissant toutes les considérations qui militent en faveur de l'établissement du Simplon me paraîtrait des plus utiles, tant au point de vue des subventions à obtenir, qu'à celui de l'émission ^{d'actions et} des emprunts nécessaires. On ne peut supposer que les intéressés se contentent d'étudier la question sur la base de ^{différents} rapports dont une partie considérable ne peut plus satisfaire à l'étude de la question telle qu'elle se présente actuellement.

En comparant les travaux faits avec beaucoup de soins pour la ligne ~~de~~ ^{de} St Gotthard, avec ceux qui existent sur le Simplon, on se convaincra facilement de l'étendue de ce qui reste à faire. Il m'a paru que si le pays approuvait pleinement cette manière de voir; l'important serait de trouver ^{un des} hommes compétents pour ce travail.

2 Vous avez pu reconnaître, par les débats qui ont eu lieu à la réouverture de l'Assemblée Nationale que la Droite ou le Centre droit sont décidés à tenter une attaque vigoureuse et même passivité contre le Président de la République et son Gouvernement. Il n'y a guère de chances actuellement de

29

vois se réaliser et dont me parlait dernièrement M. Bartholémy
St-Hilaire, que 50 à 60 membres du centre droit se sépareraient
de la politique du parti de combat et se joindraient au centre
gauche.

Mais, si les adversaires du Gouvernement auront une
majorité pour ouvrir l'attaque, trouvera-t-on également
la même majorité pour remplacer le Gouvernement
qui en veut renverser? Il est permis d'émettre des doutes à ce
sujet. La responsabilité qui encourraient les membres de
l'Assemblée engagera sans doute quelques députés du centre
droit à ne pas assumer sur eux cette responsabilité. Mais,
si le plan de remplacement de Thiers par un autre
Gouvernement devait aboutir, la situation serait des plus
graves pour la tranquillité intérieure de la France, et
personne n'ose prévoir les conséquences que pourrait
avoir une politique aussi hasardeuse et conduite avec
tant de passion.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de
ma plus haute considération.

Le Ministre de la Confédération Suisse.

